



Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE - FONDÉE EN 1906

AFFILIÉ A LA FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Robert PORTA, rue Potagère, 69, Bruxelles.

TRESORERIE : F. STOCK, rue de la Victoire, 219. Tél. 37.37.88. C.C.P. 1472.12

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

RECHERCHES

HISTORIQUES

Il convenait certes, en ce quarantième anniversaire, de nous remémorer les fastes du Pégase. Aussi avais-je accepté avec plaisir, et comme une chose simple et naturelle, d'écrire l'histoire de notre cercle depuis sa fondation.

Eh bien ! ce n'est pas du tout aussi facile que je m'avais cru. Dès que, remontant le cours des ans, on interroge l'un ou l'autre ancien, on n'obtient souvent que des réponses vagues, des opinions divergentes, des enseignements incontrôlables. Qui oserait en faire grief à nos camarades ? La mère des Muses est la plus infidèle des déesses.

Il m'a donc fallu, comme un vrai historien, me rabattre sur les sources écrites. Depuis 1922, les documents abondent, grâce à la circulaire, devenue mensuelle à cette époque. De 1912 à 1914 et de 1917 à 1921, nous disposons des procès-verbaux des séances. De 1906 à 1911, nous nous trouvons en pleine préhistoire ; les seuls indices qui nous guident à travers ces temps révolus sont les souvenirs des trop rares personnes qui ont connu le Pégase, il y a trente-cinq ou quarante ans, et l'un ou l'autre article dans la collection des bulletins du T.C.B.

Aidé par quelques amis, je compulse ces bulletins, je parcour les attachants calepins de procès-verbaux, je parcours l'imposante série de circulaires. De son côté, notre infatigable trésorier rend visite aux plus anciens membres

connus et les interviewe. Notre tâche n'est pas achevée, mais déjà nous croyons être arrivés à retracer assez fidèlement les grandes lignes de l'existence de la société.

Ces données éparses, j'ai voulu à présent les synthé-



Photo
H. DESRUELLES.

tiser ici, dans le but de préparer la présentation des fastes, qui pourront peut-être faire l'objet d'un numéro spécial de la revue, mais surtout pour appeler la critique. Si parmi les renseignements que j'énumérerai, l'un ou l'autre camarade relevait une inexactitude, il rendrait un service signalé à Pégase en redressant notre conception erronée.

Il est bon, en effet, que les fastes que nous publierons fournissent une image aussi exacte que possible à ceux qui nous suivront. Peut-être auront-ils délaissé l'antique bécane pour l'aéronauticycle prévu par Fidélio, mais ils continueront sûrement à pratiquer leur sport sous l'égide de l'immortel cheval ailé.

Ceci nous ramène, par une transition sans doute hardie, aux origines du Cercle Pégase.

Peu avant 1900, la bicyclette prend sa forme définitive et trouve de nombreux adeptes. Le Touring-Club, fondé en 1896, en acquiert un élan nouveau, et organise des sorties dominicales guidées, dont l'animateur est M. Groenveld, bientôt nommé délégué général. En 1903 cependant, le T.C.B. cesse de considérer ces sorties comme officielles, faute d'intérêt au sein de son conseil. Mais il s'est formé un groupe compact de cyclistes dominicaux, qui continuent à pratiquer leur plaisir favori. Devant l'indifférence persistante du T.C.B., qui fait la sourde oreille malgré une interpellation violente à l'assemblée générale de 1906, une partie de ce groupe fonde un cercle dissident : Pégase est né.

M. Moreau en dessine l'emblème : le cheval ailé. M. Groenveld accepte la présidence, puis la présidence d'Honneur.

En 1907, une interpellation Groenveld à l'assemblée annuelle du T.C.B. remet la question des cyclistes sur le tapis, et la déjà puissante association rétablit les sorties dominicales.

Dans les années qui suivent, l'activité du Pégase peut se définir ainsi : le cercle organise des excursions de deux jours, des réunions intimes, des banquets, tandis que sa section dramatique réalise la devise « *Art — Agrément* » sous la direction de M. Théo Van Wassenhove, aidé de M. Simon Groenveld, fils du président d'honneur. Le dimanche, la plupart des membres suivent M. Groen-

veld père et son aide M. Pauwels, qui continuent à piloter les ballades du T.C.B. ; quelques uns font bande à part.

Durant la guerre, au début de laquelle M. Simon Groenveld meurt héroïquement pour la Patrie, le cercle mène une existence courageuse et clandestine. Le vélo est interdit, mais on organise des visites pédestres ; on se réunit dans l'un ou l'autre café ; et l'on y collecte au profit des veuves et des orphelins dont le soutier est tombé au front.

Je ne m'étendrai pas sur les événements d'après 1918. Les fastes nous procureront l'occasion de faire l'inventaire complet de ces années.

Rappelons : la renaissance, puis la disparition de la section dramatique, un moment florissante ; le cyclocamping, sous la conduite de M. Dedoncker ; l'évolution lente de la conception du pilotage, qui nous a petit à petit conduits aux idées actuelles ; les cafés-concerts d'hiver ; la section d'épargne ; les fêtes champêtres ; les banquets ; les bals ; les concours d'assiduité ; les rallyes-ballons ; les magnifiques vacances collectives en France, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse et en Italie ; le concours photographique ; le brevet.

Tout cela est dominé par les grandes figures de MM. Groenveld et Dupont, morts tous deux en mai 1926, et de M. Van Wassenhove, décédé en novembre 1934.

Les fastes nous donneront l'occasion de parler de tant d'autres membres qui se sont dévoués sans compter à l'œuvre commune, tel le cher et bon Rodel, trop tôt disparu.

Nous entendons bien, en historiens impartiaux, n'accepter personne des listes que nous y publierons : fondateurs, membres d'honneur, les cinquante plus anciens membres, présidents, secrétaires, trésoriers, directeurs des fêtes, chefs-pilotes, etc.. Personne ne nous tiendra rigueur de vouloir reproduire une image exacte et complète de la vie de notre Cercle, en y comprenant aussi les rares moments difficiles. Tous ceux qui ont apporté leur pierre au monument « Pégase » ont communiqué dans le même idéal que nous. Ils nous demeurent chers à ce titre.

Nemo.

XL^{me} ANNIVERSAIRE

Réunion commémorative du lundi 4 mars 1946

Nous vous prions d'assister à la réunion commémorative, qui aura lieu le LUNDI 4 MARS 1946, à 20 h. 15' au local : « *ELBERG-BOURSE* », rue du Marché-aux Poulets, 35, à Bruxelles.

PROGRAMME :

1. Allocution de M. Lhoest, président ;
2. Quelques bons moments de la vie du « Pégase », par M. R. Porta ;
3. Allocution de Maître A. van Ommeslaghe, président fédéral ;
4. « *Un tour du Monde en Chansons* », exécuté par le groupe de chant « Les Joyeux Pousse Cailloux » (33 exécutants), sous la direction de M. R. Drouillon ;
5. Projections lumineuses d'anciens clichés de la vie au Pégase, présentées par M. R. Porta.

Excursions pédestres dominicales.

Dimanche 3 mars 1946. — Réunion à 8 h. 30', place Rouppe, tram pour Wavre, Bois Le Book, Château de Laurensart, les Grands Prés, Florival (pique-nique), Chapelle Robert, Nethen, Ancien Couvent des Carmes, Forêt de Meerdael, Weert-Saint-Georges. Retour en tram. 15 kms. Pilote : M. De Bock.

Dimanche 10 mars 1946 : A) Pour les membres inscrits, réunion à 9 h. 45', Place Eugène Flagey à Ixelles : Visite du bâtiment de l'I.N.R., (tenue de ville). Pilote : M. A. Reynaerts.

B) Réunion à 14 h. 30', Entrée du Bois de la Cambre (Avenue Louise), promenade en forêt. Pilote : M. G. Mathieu.

Excursions cyclistes dominicales

Dimanche 17 mars 1946. — *Ouverture de la saison cyclotouristique.* — Réunion à 9 h. 30', Place Jules de Trooz (Monument du Travail), Vilvorde, Eppeghem (repos) ; Sempst, Malines (pique-nique — visite de la Ville) ; Hofstade, Peuthy, Melsbroeck, Vilvorde (repos) ; Bruxelles. 50 kms. Pilote : M. R. De Bock.

Dimanche 24 mars 1946. — *Excursion A. Randonnée.* — Réunion à 9 h., Pont Teichman (Début route de Vilvorde), Vilvorde, Malines, Duffel, Lierre (pique-nique — visite de la Tour Zimmer) ; Koningshoyck, Puttelez-Malines, Keerbergen (Repos) ; Haecht, Steen-Ockerzeel, Nossegem, Bruxelles. 85 kms. Pilote : M. R. Porta.

Excursion B. — Réunion à 9 h. 30', Avenue Fonsny (gare du Midi), Forest, Droogenbosch, Beersel, (pique-nique « *Au Repos des Chasseurs* ») ; Rhode-Saint-Genèse, Ferme des Sept Drèves, Groenendael (repos) ; Boitsfort, Bruxelles. 45 kms. Pilote : M. A. Reynaerts.

Dimanche 31 mars 1946. — Réunion à 9 h. 30', Place Saintelette, Assche (repos) ; Hekelgem (pique-nique) ; Lombeek-Sainte-Catherine, Ternath (repos) ; Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles. 50 kms. Pilote : M. A. Demol.

Le Comité se réunira au local, le jeudi 7 mars 1946, à 20 h. 30'.

La Commission de Tourisme se réunira au local, le jeudi 28 mars 1946 à 20 h. 30'.

Concours de régularité Bruxelles-Luxembourg

(9-10 JUIN 1946).

REGLEMENT.

ARTICLE PREMIER. — Tous les membres du Cercle Pégase et tous les cyclotouristes affiliés à la F.B.C., soit à titre individuel, soit par l'intermédiaire d'un cercle, peuvent participer à cette épreuve.

Il leur suffit pour cela de faire parvenir, au plus tard le lundi 5 mai 1946, au secrétariat du Cercle Pégase, 69, rue Potagère à Bruxelles :

1. Leurs nom, prénoms, adresse et date de naissance ;
2. S'ils sont mineurs d'âge :
 - a) Une autorisation écrite, signée par le représentant légal ;
 - b) Le certificat médical fédéral.

En même temps, les participants verseront la somme de Frs 25.— pour contribution aux frais, à M. Fernand Stock, 219, rue de la Victoire à Bruxelles (C.C.P. 1472.12).

ART. 2. — A) L'épreuve empruntera l'itinéraire suivant :

Bruxelles, Waterloo, Genappe, Sombrefe, Mazy, Namur, Profondeville, Anhée, Dinant, Falmignoul, Beau-raing, Wellin, Halma, Les Baraques, Libin, Neufchâteau, Arlon, Steinfort, Luxembourg, soit 230 kms.

B) Seules sont admises les machines dites de tourisme, c.-à-d. munies de garde-boue, pneus démontables et porte-bagages.

C) Le concours aura lieu quelles que soient les conditions atmosphériques.

D) Les participants devront être obligatoirement porteurs de leur carte d'identité. Les machines doivent être plombées.

E) Les résultats de l'épreuve seront appréciés, sans appel, par un jury composé de Maître A. van Omme-sla-ghe, président, — M. P. Lhoest du Cercle Pégase et deux membres faisant partie d'un cercle affilié à la F. B. C.

ART. 3. — A) Chaque concurrent recevra un accusé de réception de son inscription, mentionnant l'heure limite à laquelle il devra être présent le 9 juin à l'entrée du Bois de la Cambre (Avenue Louise) à Bruxelles.

B) Le départ sera donné par équipe de deux concurrents à un court intervalle régulier. Chaque tandem est considéré comme une équipe. Au moment de leur inscription (voir ART. I) les concurrents peuvent désigner leur coéquipier. Il est cependant entendu, que nul n'est tenu de demeurer en compagnie de son co-équipier, la prestation restant individuelle.

C) Les compteurs kilométriques sont admis, le comité organisateur estimant qu'ils ne constituent qu'un moyen de contrôle secondaire.

ART. 4. — A) L'itinéraire sera jalonné par six contrôles fixes établis à Mazy, Dinant, Libin, L'Eglise, Steinfort, Luxembourg; les concurrents sont tenus de rallier ces contrôles fixes à une allure moyenne de 17 kms à l'heure.

B) Entre les contrôles de Dinant et de Libin, il est prévu 60 minutes de neutralisation facultative pour ravitaillement. Le lieu de neutralisation est aux choix du concurrent. Les participants qui auraient renoncé à cette neutralisation seront tenus d'en informer le contrôle de Libin.

C) Chaque participant recevra au départ une feuille de route timbrée, qu'il soumettra au visa des contrôleurs fixes. La perte de la feuille de route, ainsi que toutes surcharges ou ratures non approuvées, entraîneront la disqualification.

D) Les contrôles fixes ne seront considérés comme ouverts, que 30 minutes avant, et jusqu'à 60 minutes après l'heure théorique calculée du passage de chaque concurrent. Tous passages en dehors de ces heures entraîneront la disqualification.

E) Il est interdit aux concurrents sous peine de disqualification de se faire guider, escorter ou convoier, sauf par leur coéquipier, pendant le concours. Des contrôles en auto ou en moto, parcoureront l'itinéraire dans le but de découvrir toutes infractions au règlement. La constatation de toutes fautes graves sera sanctionnée sans appel.

ART. 5. — L'arrivée aura lieu à Luxembourg (à tel endroit bien déterminé). Les concurrents devront dès leur arrivée, remettre leur feuille de route au contrôleur de service.

ART. 6. — Tous les participants ayant accompli le parcours dans les conditions requises par le présent règlement figureront au palmarès de l'épreuve, dans l'ordre du classement attribué par le jury. Le Cercle Pégase leur offrira une médaille commémorative.

ART. 7. — Le Cercle Pégase et la F. B. C. déclinent toutes responsabilités civiles ou matérielles, pour tous accidents, sinistres, de quelque nature qu'ils soient, pouvant survenir aux organisateurs et concurrents ou à des tiers; il est rappelé que cette épreuve n'est pas une course et que chaque participant est considéré en excursion personnelle à ses risques et périls, et sous sa responsabilité.

ART. 8. — Tous cas non prévus par le présent règlement pourront être résolus sans appel, par les organisateurs, dont les décisions, en ce qui concerne l'organisation complète de l'épreuve et l'élaboration des résultats, seront absolues.



CADRES SUR MESURE
REPARATIONS DE VELOS DE TOUTES MARQUES
VULCANISATION DE PNEUS

Et^s L. van GOITSENHOVEN S. A.

RUE DE LAEKEN, 103, BRUXELLES. TEL. 17.01.78.